



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.



## Conférence mondiale des jeunes parlementaires à Tokyo

# Démocratie, paix et prospérité

Diète nationale du Japon, Tokyo, 27 et 28 mai 2015

### Document final

*Co-rapporteurs* : Mme T.M. Dziva, parlementaire (Zimbabwe) et membre du Conseil du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP, et M. H. Takinami, parlementaire (Japon)

Les 27 et 28 mai 2015, 189 jeunes parlementaires, hommes et femmes, de 66 pays se sont réunis à Tokyo (Japon), pour la Conférence mondiale UIP des jeunes parlementaires, la première conférence de ce genre à être organisée conjointement par l'UIP et l'un de ses Parlements membres. L'objectif était trouver les moyens de s'attaquer aux gros problèmes qui pèsent sur les jeunes aujourd'hui et de définir une feuille de route pour mobiliser les parlements dans ce sens. La moyenne d'âge des parlementaires présents à la Conférence était de 35,5 ans. Les Présidents des deux chambres du Parlement du Japon, MM. Tadamori Oshima et Masaaki Yamazaki, ainsi que le Président et le Secrétaire général de l'UIP, MM. Saber Chowdhury et Martin Chungong, ont suivi leurs délibérations. Plusieurs experts d'institutions spécialisées des Nations Unies et d'organisations de la société civile ont également pris part à cette manifestation qui s'est étalée sur deux jours.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'UIP et la Diète nationale du Japon d'avoir organisé une manifestation de cette envergure. Nous sommes convaincus que cette conférence a réussi à nous rapprocher de notre objectif, qui est de lever les obstacles à la participation des jeunes et à leur pleine réalisation dans des conditions qui leur soient favorables telles que la paix sociale et la sécurité économique. Elle a en outre rempli son rôle en offrant aux jeunes non seulement un lieu de débat politique mais aussi la possibilité d'étendre leur réseau.

La précédente Conférence mondiale UIP des jeunes parlementaires, qui s'est tenue à Genève en octobre 2014, a porté spécifiquement sur la participation des jeunes à la vie politique. La Conférence de Genève avait souligné la nécessité d'une participation active des jeunes à la vie politique et avait à ce titre recommandé une série de mesures énergiques pour favoriser cette participation par le jeu démocratique.

La présente conférence, tenue à Tokyo, était placée sous le thème de la *démocratie*, de la *paix* et de la *prospérité*. Elle avait pour objet, d'une part, de consolider les liens entre les jeunes parlementaires du monde entier et, d'autre part, de trouver des solutions novatrices pour faire entrer la paix et la prospérité dans un monde où les jeunes subissent de plein fouet les effets de la crise socio-économique et sont les premières victimes de la violence et des conflits qui menacent le présent et l'avenir de leurs sociétés.

Durant nos délibérations, nous avons souligné que la démocratie, la paix et la prospérité sont interdépendantes. Au travers des troubles sociaux, par leur désenchantement, leur apathie ou leur désintérêt pour la politique, les jeunes manifestent leur aspiration à des sociétés démocratiques, pacifiques et prospères. Nous avons réaffirmé qu'il était indispensable de faire des jeunes de vraies parties prenantes à l'action et aux décisions. Nous sommes fermement convaincus qu'il ne peut y avoir de démocratie solide, de paix et de prospérité durables sans la contribution de la jeunesse qui, dans de nombreux pays, constitue une forte proportion de la population.

Toutes les sociétés ont besoin de la force de la jeunesse pour se construire un avenir meilleur. Les jeunes ont toute une vie devant eux et doivent envisager le monde dans une perspective à long terme. Leur autonomisation ne peut donc que contribuer à la pérennité de leurs communautés et du monde qui les entoure.

Nous rappelons que la démocratie se doit d'être plus représentative de la jeunesse. Nous réaffirmons les recommandations que nous avons faites à Genève pour améliorer la participation des jeunes à la vie politique, à savoir :

- adopter et mettre en œuvre des quotas pour les jeunes;
- abaisser l'âge légal de vote et aligner l'âge requis pour se présenter aux élections sur l'âge requis pour accéder au droit de vote;
- associer les jeunes à la prise de toutes les décisions politiques, locales et nationales, aux plans gouvernemental et législatif;
- introduire un changement de paradigme en politique, notamment grâce aux TIC, pour qu'elle laisse plus de place aux contributions des jeunes;
- initier les jeunes à la politique dès les premières années de scolarité, en procédant aux nécessaires adaptations des programmes scolaires;
- donner aux femmes les moyens de faire de la politique car les jeunes femmes se heurtent à une double discrimination du fait de leur sexe et de leur âge;
- continuer à réunir les jeunes au niveau mondial, comme le fait l'UIP avec le Forum permanent des jeunes parlementaires et la Conférence mondiale annuelle des jeunes parlementaires.

Nous réaffirmons que les politiques socio-économiques doivent avant tout viser la prospérité et le bien-être. Les jeunes doivent être reconnus, respectés et pleinement associés au développement et à la prise des décisions. La démocratie, les droits de l'homme, l'égalité entre hommes et femmes et la justice sociale sont à nos yeux des ingrédients indispensables de la prospérité.

Nous sommes préoccupés par les taux de chômage élevés et par l'apparition récente de chômeurs diplômés. Certains d'entre nous ont qualifié la crise qui concerne le chômage des jeunes de "bombe du chômage", considérant qu'elle pouvait exploser à tout moment et qu'il fallait s'attendre à ce qu'elle engendre des troubles sociaux et de la violence.

Nous avons exprimé notre vive préoccupation quant au fait que de nombreux jeunes n'ont pas d'emploi et ne suivent pas non plus de formation. Ils sont par ailleurs surreprésentés dans le travail temporaire et les emplois à temps partiel; les emplois précaires, quant à eux, sont en hausse. Les jeunes femmes sont doublement défavorisées en ce qui concerne l'accès au marché du travail et les niveaux de rémunération. Enfin, la proportion démesurée de jeunes parmi les candidats aux migrations et le coût humain qui en résulte sont particulièrement inquiétants. La cause principale de l'émigration chez les jeunes n'est autre que le désespoir qui les pousse à tenter l'impossible pour partir vers des cieux qu'ils croient plus cléments.

On entend souvent dire que le monde est décidé à prendre en compte les besoins et les intérêts des jeunes et à remédier aux difficultés auxquelles ils se heurtent. En tant que jeunes parlementaires, nous en appelons aux gouvernements, aux organisations internationales et aux autres parties prenantes afin qu'ils prennent des mesures sur les points suivants :

- L'éducation demeure un objectif essentiel et un domaine crucial même si elle ne suffit pas à elle seule à garantir l'accès au marché du travail. Aussi recommandons-nous que l'éducation soit gratuite, obligatoire et mieux adaptée aux besoins du marché de l'emploi. Nous estimons en outre qu'il faut élargir la formation professionnelle et l'adapter constamment à l'évolution des débouchés professionnels.
- Nous demandons que soient prises des initiatives en faveur de l'autonomisation des jeunes dans le monde des entreprises et de l'instauration de l'égalité entre hommes et femmes sur le marché du travail.
- Il convient de favoriser l'esprit d'entreprise, notamment en prévoyant des financements et en facilitant l'accès des jeunes entrepreneurs au crédit. Nous recommandons en outre de soutenir davantage les secteurs qui, comme l'agriculture, ont besoin de jeunes pour perdurer.

Le principe d'égalité doit être mieux appliqué dans les politiques et les lois relatives à l'emploi des jeunes. Nous attirons en particulier l'attention sur l'obligation de respecter et de défendre les besoins et les droits particuliers des jeunes travailleurs migrants et des jeunes qui occupent leur premier emploi.

- La coopération régionale et internationale est nécessaire si l'on veut mieux réglementer le marché de l'emploi et faire en sorte que l'éducation réponde concrètement aux besoins du marché du travail aux plans local, régional et international.
- Nous observons des taux élevés de grossesses chez les adolescentes dans de nombreuses régions; nous constatons que les accidents de la route font des blessés et des morts et que d'autres comportements ont des répercussions sur la santé des jeunes. Aussi recommandons-nous que les politiques sanitaires tiennent suffisamment compte des adolescents et qu'elles prévoient des objectifs et des programmes destinés à faciliter l'information et le développement des compétences, à promouvoir un environnement sûr pour les jeunes et à leur assurer des services de santé et de conseil. Ces politiques doivent être davantage axées sur les jeunes et reposer sur des données exactes et des éléments de preuve objectifs. Nous avons pris note des consultations en cours sur la mise à jour de la Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent et nous nous réjouissons qu'elles soient l'occasion d'attirer l'attention de la communauté internationale sur la santé de l'adolescent.

Nous avons aussi pris note d'un certain nombre de processus en cours au niveau mondial concernant l'établissement d'un nouveau programme de développement pour l'après-2015, à savoir les Objectifs de développement durable (ODD), le pacte mondial sur les changements climatiques et l'accord sur le financement du développement. Nous nous engageons à travailler dans nos parlements pour que les résultats de toutes ces négociations répondent aux besoins des peuples, en particulier des jeunes. Nous prions instamment les autorités de nos pays de veiller à ce que ces accords comportent des mentions explicites du rôle des parlements et de l'UIP dans la mise en œuvre du nouveau programme de développement.

A ce propos, nous nous réjouissons que le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe contienne des dispositions relatives au rôle du parlement et de l'UIP. Nous nous engageons à nous employer avec nos parlements et gouvernements à encourager une solide contribution parlementaire à ces négociations.

Nous soulignons qu'il ne faut pas voir dans les jeunes des auteurs de violences ou des instigateurs de conflits, bien que beaucoup soient recrutés par des groupes extrémistes violents. Nous affirmons que les jeunes, portés à la violence et aux conflits, notamment aux conflits armés, en sont victimes et qu'il convient de les en protéger. Nous sommes déterminés à favoriser une plus large participation des jeunes à une action volontariste de consolidation de la paix. Nous sommes convaincus que des sociétés tolérantes et sans exclusive, ainsi que l'instauration d'une culture de paix, peuvent contribuer à cette consolidation.

Nous sommes convaincus que l'éducation et l'emploi, l'implication des jeunes dans la vie politique, de même que leur participation aux forums communautaires, aux associations de la société civile, aux organisations de jeunesse, à la vie sportive et artistique, y compris à des rangs élevés, contribuent au bien-être de l'ensemble de la société et jouent un rôle essentiel en les détournant de la violence et des conflits.

Nous pensons en outre que la riposte législative et politique à la participation des jeunes à la violence et aux conflits ne doit pas se limiter aux aspects sécuritaires ou militaires. Nous appelons les parlements à adopter et à mettre en œuvre les résolutions 1624 (2005), 1373 (2001) et 1325 (2001) du Conseil de sécurité des Nations Unies qui portent respectivement sur l'interdiction de l'incitation à commettre des actes terroristes, sur la création d'un comité anti-terroriste et sur les femmes, la paix et la sécurité.

Nous sommes convaincus que la riposte à la radicalisation passe au contraire par un programme d'action de grande ampleur qui soit fondé sur le respect des droits des jeunes, des femmes et des enfants et des libertés fondamentales, ainsi que sur le développement socio-économique, et qui se caractérise par les éléments suivants :

- des lois, des politiques et des budgets de nature à garantir une éducation gratuite et obligatoire, qui comprenne des programmes de lutte contre la violence et de gestion des conflits;
- des lois pénalisant les incitations à la haine;
- la cohésion sociale et nationale;
- des politiques pour la jeunesse qui prévoient des projets et des programmes destinés à évacuer ou à gérer la violence et les conflits et dotés de moyens suffisants;
- des mesures propres à promouvoir l'égalité des chances sur le marché de l'emploi, notamment des quotas;
- l'implication des jeunes dans toutes les consultations, tous les débats et toutes les décisions visant à combattre le terrorisme et à venir à bout de la violence et des conflits;
- la fin de la stigmatisation pour les victimes de violences, qui cède la place à des soins médicaux et à un accompagnement social;
- une remise en cause des normes sexistes et l'adoption de lois propres à protéger les jeunes de la violence, en particulier les jeunes femmes et les jeunes filles;
- une action tendant à mettre fin à l'aliénation des jeunes, notamment par l'offre d'opportunités ciblées qui leur permettent de participer à des projets, programmes et campagnes au niveau communautaire;
- la promotion de l'accès des jeunes aux sports et à l'art; et,
- sans préjudice de la liberté de l'information, la lutte contre la diffusion de messages de haine par les médias, en particulier à travers les médias sociaux.

En tant que jeunes parlementaires, nous sommes déterminés à mettre un terme à la manipulation de la jeunesse à des fins politiques. Nous voulons travailler avec nos aînés à bâtir des sociétés qui offrent l'égalité des chances aux jeunes et leur assurent une plus grande justice.

Nous demandons instamment à l'ONU d'envisager d'inclure des jeunes dans les missions de consolidation de la paix. Nous engageons les autorités de nos pays à faire une place plus importante à la participation des jeunes à la consolidation de la paix, notamment en réduisant les budgets militaires. Nous sommes déterminés à faire respecter la maxime *primum non nocere* (d'abord ne pas nuire) qui veut que l'on veille à ce que la participation des jeunes aux processus de paix n'ait pas au contraire pour effet d'aggraver les choses.

Nous soulignons la nécessité d'élaborer les politiques concernant la jeunesse en consultation avec des jeunes d'horizons divers, contactés au travers de multiples circuits. Là où ces politiques existent déjà, nous nous engageons à travailler à leur examen. Là où elles n'existent pas, nous encourageons les autorités de nos pays à les mettre en place. Nous engageons instamment l'UIP à établir un catalogue de ces politiques, à les diffuser largement et à réaliser des recherches comparatives pour guider les décideurs dans le choix des mesures à prendre.

Toutes les sociétés ont besoin de la force de la jeunesse pour se construire un avenir meilleur et nous-mêmes, jeunes parlementaires, nous emploierons à mettre en œuvre les différentes mesures que nous préconisons ici et à intégrer le point de vue des jeunes dans les travaux de nos parlements respectifs, notamment par la création de groupes de jeunes.

Nous demandons à l'UIP de nous soutenir en :

- *continuant à organiser des conférences annuelles de jeunes parlementaires telles que celle-ci, dans la mesure où elles sont pour les jeunes parlementaires l'occasion de se former et leur offrent une tribune mondiale où ils peuvent prendre position sur les questions qui les concernent;*
- *organisant des ateliers thématiques, régionaux ou internationaux pour que les jeunes parlementaires puissent poursuivre leurs débats;*
- *tenant des ateliers pour jeunes parlementaires, jeunes cadres d'entreprises et jeunes entrepreneurs pour acquérir une meilleure compréhension des opportunités qui s'offrent aux jeunes dans les entreprises et aux jeunes entrepreneurs et des difficultés qu'ils rencontrent et pour trouver des solutions ciblées;*
- *faisant office d'observatoire mondial des jeunes en politique et en continuant, à ce titre, à recueillir des informations sur les jeunes dans les parlements;*
- *réalisant des études approfondies sur l'implication des jeunes dans les diverses régions;*
- *proposant des outils qui aident les décideurs à élaborer des politiques relatives à la jeunesse; et en*
- *continuant à encourager les parlements à faire entrer des jeunes dans les organes de l'UIP et à donner, ce faisant, un exemple d'ouverture politique.*

Nous tenons à exprimer notre gratitude à la Diète nationale du Japon et à l'UIP qui nous ont permis de traiter de ces questions capitales entre parlementaires et à l'initiative de jeunes.

Nous nous réjouissons à la perspective de nous retrouver en 2016 pour poursuivre la discussion sur les voies et moyens d'améliorer les conditions d'existence des jeunes dans le monde. La délégation zambienne a invité l'UIP à organiser l'année prochaine la Conférence mondiale des jeunes parlementaires dans son pays.